

Bien me préparer avant mon opération



Vous allez bientôt être opéré au CHUM. Cette fiche vous explique comment vous préparer avant le jour de l'opération et à quoi vous attendre, à votre arrivée à l'hôpital.

Où et quand aura lieu mon opération?

Une personne de la programmation chirurgicale vous téléphonera pour vous indiquer la date et l'heure auxquelles vous devez vous présenter à l'hôpital. Elle vous indiquera aussi où vous présenter. Inscrivez ces renseignements pour ne pas les oublier.



RENDEZ-VOUS

Date :

Heure :

Lieu :

.....

Notez que le jour et l'heure d'arrivée à l'hôpital vous seront confirmés seulement quelques jours avant l'opération, parfois même la veille. Préparez à l'avance votre valise contenant vos effets personnels.

Que faire si je dois reporter mon opération?

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'hôpital le jour de votre opération, appelez sans tarder le Service d'accueil du CHUM :

> 514 890-8405

Quelles sont les précautions à prendre AVANT mon opération?

Respectez les directives reçues à propos de vos médicaments

Vous ne devez pas prendre certains médicaments ou produits de santé naturels avant une opération. Discutez-en avec votre médecin ou l'infirmière de la clinique préopératoire.

Pendant la semaine avant votre opération

Ne rasez pas votre peau dans la région où se fera l'opération. N'utilisez pas de crème à épiler. Vous réduirez ainsi les risques d'infection, et cela aidera la guérison de votre plaie. Si un rasage est nécessaire, le personnel de l'hôpital s'en occupera.

24 heures avant votre opération

- Ne prenez pas d'alcool
- Ne fumez pas

Vous réduirez ainsi les risques de complications après l'opération. Le mieux est de cesser de fumer au moins un mois avant l'opération. Pour vous aider, votre médecin peut vous prescrire des timbres de nicotine ou d'autres médicaments. N'hésitez pas à lui en parler. Référez-vous aussi à la fiche [Cesser de fumer avant mon opération](#).

La veille de votre opération

Prenez un bain ou une douche, et lavez-vous les cheveux. Cela préparera votre peau et évitera les infections.

- **Ne mettez pas de parfum, de crème ou de lotion sur votre peau.**
- **Enlevez les faux ongles et le vernis sur les ongles de vos doigts et de vos orteils.**

À partir de minuit, la veille de votre opération

Soyez à jeun, ce qui veut dire :

- ne buvez pas et ne mangez pas après minuit, la veille de votre opération **sauf avis contraire** de votre équipe de soins
- vous pouvez prendre les médicaments autorisés par votre médecin avec une gorgée d'eau

Ce que vous devez apporter à l'hôpital :

- Carte d'assurance maladie
- Documents relatifs à vos assurances personnelles
- Formulaires à faire remplir par le médecin (ex. : assurance, arrêt de travail, certificat médical)
- Médicaments dans leur contenant d'origine

- Produits ou accessoires de toilette en format voyage (savon, shampooing, déodorant, brosse à cheveux ou peigne, dentifrice, brosse à dents, soie dentaire, trousse de rasage)
- Papiers-mouchoirs
- Serviettes sanitaires (au besoin)
- Pantoufles ou chaussures confortables à semelles antidérapantes
- Vêtements confortables, sous-vêtements pour votre sortie de l'hôpital
- Lunettes, prothèses dentaires, prothèses auditives et leur étui ou contenant
- Aides à la marche (cane, béquilles ou marchette)



N'apportez que le strict nécessaire !

Vos effets doivent pouvoir entrer dans un sac ou une valise petit format, de la taille d'un bagage cabine en avion. Laissez à la maison bijoux, argent, cartes de crédit ou tout autre objet de valeur. L'hôpital n'est pas responsable des pertes ou des vols. Votre accompagnateur sera responsable de vos effets personnels entre votre départ à la salle d'opération et votre arrivée à la chambre. Si vous êtes seul, on vous indiquera où laisser votre bagage.

À quoi m'attendre en arrivant à l'hôpital ?

Les membres de l'équipe de soins vous accueilleront. La plupart du temps, l'arrivée se fait le matin de l'opération. Mais certains patients doivent arriver la veille.

Voici les étapes habituelles. Elles peuvent varier selon votre situation.

1 Répondre aux questions de l'infirmière

L'infirmière vous questionnera sur votre état de santé. Si vous avez de la toux ou de la fièvre, des allergies ou tout autre problème de santé, dites-lui. Profitez de ce moment pour parler de vos inquiétudes et poser vos questions.



2 Passer des examens médicaux

Il est possible que vous deviez passer des examens médicaux, comme une prise de sang, une analyse d'urine, une radiographie ou un électrocardiogramme (un examen qui mesure l'activité du cœur). Les femmes de 50 ans et moins sont invitées à passer un test de grossesse.

3 Avoir un lavement (nettoyage des intestins)

Si vous devez avoir un lavement, l'infirmière vous dira comment procéder.

4 Vous faire installer un soluté ou un sérum

On pourrait vous installer un soluté ou un sérum en insérant une aiguille dans une de vos veines. Ce liquide fournira à votre corps l'eau que vous ne pourrez pas boire, en la faisant passer directement dans votre organisme par une veine (perfusion intraveineuse). Au besoin, des médicaments peuvent vous être donnés de la même façon.

5 Signer un formulaire de consentement

Si ce n'est pas déjà fait, on vous demandera de signer un formulaire qui autorise le chirurgien à vous opérer et l'anesthésiste à vous anesthésier (vous « endormir » complètement ou geler une partie de votre corps).

Avant de signer le formulaire, soyez certain de bien comprendre votre opération et de connaître les complications possibles. N'hésitez pas à poser des questions.

6 Recevoir des renseignements sur les exercices et les soins à faire après l'opération

L'infirmière vous renseignera, par exemple, sur :

- les exercices de respiration profonde et de toux
- le premier lever après l'opération et les exercices physiques
- le soulagement de la douleur

Subir une opération vous inquiète ?

Il est normal de se sentir stressé ou anxieux avant une opération.

Pour vous calmer, vous pouvez :

- prendre de grandes respirations
- vous reposer, les lumières éteintes
- écouter une musique qui vous plaît
- écouter une émission de télévision, lire
- exprimer vos inquiétudes, le fait d'en parler peut faire du bien
- imaginer quelque chose de plaisant
- avoir des pensées positives (« tout ira bien »)
- demander à rencontrer un intervenant en soins spirituels

Si vos inquiétudes vous empêchent de dormir, dites-le à un membre du personnel. Un médicament pour vous aider à dormir pourrait vous être proposé.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca



Questions

Notez les questions que vous voulez poser à votre équipe de soins pour ne pas les oublier.





Prochains rendez-vous



Personnes-ressources et contacts

Notez les numéros de téléphone, courriels, sites internet qui peuvent vous être utiles.



Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca

